

Conseil national du PCF
24 octobre 2008

Philippe Stierlin, Paris

Un congrès lunaire, un projet de résolution sur les Européennes ouvert

*« Quand la société bouge, la tâche de continuité, inventive et constructive, doit défendre l'héritage et dans un même mouvement se défendre de cet héritage. »
Predrag Matvejevic - Conférence du Collège de France – Aubervilliers*

- **Le 34^e (et ordinaire) Congrès du PCF se fait presque hors de la société. Sa préparation interne est également lunaire : les communistes auront 15 jours pour décider du choix d'un texte déterminant pour l'avenir et l'existence du communisme politique en France.** Et si la forme, c'est le fond qui remonte à la surface, la tournure prise par le 34^e Congrès dont les dés sont d'ores et déjà pipés, est alors très inquiétante. Le mandat de l'AG extraordinaire de décembre, qui ne devait exclure aucune option – dont celle de la création d'une nouvelle force politique à composante communiste - a été trahi. La base adoptée par 88 membres du Conseil National sur 254, en fait de base « commune », est la base « officielle » du noyau dirigeant. Les communistes eux n'ont toujours pas reçu l'ordre du jour du Congrès, obtenu par un vote à bulletin secret au CN de juin 2008 et qui était ainsi formulé : « La construction d'une alternative en France, en Europe et dans le monde, l'avenir de la gauche, du communisme, du PCF ; la nature et l'ampleur des transformations à opérer ; la mission, la composition et l'élection des directions ». Quant au bulletin de vote, il vise d'abord à légitimer à tout prix la base dite « commune » par rapport aux autres textes et ne permet pas à ceux qui ne se retrouvent dans aucun des textes de voter. Cela fait beaucoup. Pour beaucoup, le vase fissuré cette fois s'est cassé et nous n'en recollerons pas les morceaux.
- **Le projet de résolution proposé par Francis Wurtz sur les élections européennes est en revanche potentiellement ouvert, sous réserve d'un ou deux amendements pour lever toute ambiguïté.** Le texte que nous allons adopter doit permettre de redonner la pêche, de susciter à nouveau de l'espérance chez les communistes et chez toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans la bataille du NON de gauche au TCE.
- **Il est essentiel que la résolution insiste sur la co-élaboration avec les forces politiques, syndicales et associatives du NON de gauche et sur la nécessité d'ouvrir un front le plus large possible – du NPA à PRS en passant par l'Appel des 200 et les 1000 collectifs du NON de gauche – face à l'Europe des libéraux et des sociaux-libéraux.** La crise financière ne fait que conforter ce besoin, mais le moteur c'est que nous ne pourrions nous sortir de la bataille sur les contenus (directives européennes de libéralisation, désintégration des services publics, politique énergétique, indépendance de la BCE...) que rassemblés.

- **Par ailleurs, la résolution devrait donner à voir que nous sommes convaincus à 100 % de cette démarche.** Nous ne devrions pas partir battus en raison des « méchants médias » ou de la « perversité du mode de scrutin ». Nous devons partir gagnants en nous appuyant sur la victoire du 29 mai 2005, sur les qualités antilibérales et anticapitalistes que nous avons donné à ce NON, sur la formidable dynamique populaire qui a été enclenchée grâce à la somme d'énergies différentes, sur la vitalité démocratique que nous ne pouvons à nouveau désespérer.
- **Aller vers un tel front suppose de créer les conditions pour réussir.** Toute démarche qui serait à nouveau perçue comme boutiquière ou mettant des préalables nous reconduirait dans les ornières de la Présidentielle, mettrait un ver dans un fruit que l'on a envie de croquer. Aussi, la phrase actuelle concernant la « reconduite de nos élus dans les 2 circonscriptions où ils ont sortants », telle que formulée est maladroite. Elle gâche tout le reste de la résolution. Je comprends le souci légitime « si on est ensemble, on partage ensemble ». Ainsi quand on fait un gâteau (en l'occurrence un marbré), ceux qui mettent la farine, les œufs, le sucre et le chocolat veulent légitimement la part à laquelle ils ont contribué. Mais on ne peut pas commencer par dire que nous voulons la part de celui réalisé il y a 5 ans, quand nous n'avions pas la levure de la bataille victorieuse du NON. Et concrètement, on ne peut dire à des partenaires « aidez-nous à sauver nos élus sortants et prenez le risque de vous prendre un caramel dans les autres circonscriptions ». Retenir un amendement indiquant **« qu'il faut créer les conditions pour faire élire un maximum de député-e-s européens s'inscrivant dans cette réorientation de l'Union Européenne, et parmi eux des député-es communistes »** aiderait à voter la résolution.